

L'ABELLE.

PAR J. BAYON, DELAUF & DUCLOS.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI (MARDI) 15 JUIN 1830.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 16 JUIN.

Nous donnons aujourd'hui la traduction en français, d'un article du journal officiel du gouvernement mexicain, qui a paru en espagnol dans nos Nos. d'hier et d'avant-hier. Cet article, si l'on en excepte les personnalités dirigées contre Mr. Poinsett, notre ex-ministre plénipotentiaire à Mexico, est d'une haute importance, car s'il faut s'en rapporter au langage du *Registro*, le journal en question, dont tous les articles sont sous les yeux des ministres (et même ils ne sont écrits par eux), le gouvernement de cette république voisine paraît en être venu, enfin, à des idées un peu plus saines sur notre compte, et desirer faire avec les Etats-Unis un traité de commerce. Cette disposition, si favorable aux intérêts d'une foule de nos citoyens, ne doit pas être perdue de vue par nos politiques influents; ils doivent se hâter de saisir l'occasion de mettre pour toujours nos marins et nos commerçants à l'abri des vexations auxquelles ils ont souvent été exposés dans le Mexique, et des difficultés sans nombre qu'ils ont eu à y surmonter.

La soirée de Messrs. ARISTIDE et MARCHAND a obtenu un plein succès. Le salon de l'Hôtel Herrié était plein, et au milieu de cette brillante réciprocité, on a remarqué un certain nombre de Dames, parées par l'amour de l'art à braver la chaleur obstinée dont nous souffrons depuis quelques jours. Nous apprenons que le départ de cette capitale est irrévocablement fixé à la semaine prochaine; en nous procurant le plaisir de les entendre encore une fois, ils feraient aux vœux d'un grand nombre de personnes.

EXTERIEUR.

ETATS-UNIS MEXICAINS.

Mexico, 21 Mai.
S'il est de l'intérêt de toutes les parties de la civilisation, de réunir leurs forces et de combattre leurs vices, l'ennemi commun, il n'est pas moins intéressant pour elles de cultiver leurs relations d'amitié et de resserrer les nœuds de leur fraternité avec les Etats-Unis du Nord, jusqu'à un point où le permet la politique et la neutralité de ceux-ci. Cette république, appelée par la nature, et par l'indivisibilité de sa cause, à protéger notre émancipation, à nous servir de guide dans la carrière difficile des établissements politiques; et elle est le premier peuple qui doit jouir des avantages de notre commerce. L'adoption que nous avons faite d'une même forme de gouvernement, a lié son intérêt au nôtre; les principes républicains que nous avons embrassés, sont une garantie de plus pour la stabilité de la constitution des Anglo-Américains. Nous avons fortifié les principes de cette constitution, nous avons ouvert de nouveaux champs à leurs spéculations, et nous avons augmenté la concurrence dans leurs villes. Pourquoi les Etats-Unis n'ont-ils pas été la première nation qui a fait avec nous un traité d'amitié et de commerce? Pour celui relatif à la délimitation n'est-ce pas conclu? Pourquoi l'absence de ces deux actes solennels a-t-elle refroidi l'intérêt mutuel qui doit exister entre les deux peuples?

Si la neutralité des Etats-Unis les empêche de nous protéger et de nous aider dans notre lutte contre l'Espagne, ainsi que l'Espagne elle-même, la France et la Hollande protégeront la leur contre l'Angleterre, après notre émancipation ils devraient être des premiers à former avec nous des relations amicales. Comment pourrions nous supposer que leurs vœux ne sont pas conformes aux nôtres, pour la liberté et la prospérité générale du nouveau monde; comment pourrait-on penser que l'Américain libre du Nord, ne prend pas le plus vif intérêt à l'émancipation de ces familles, qui dans leur marche vers la liberté américaine n'ont fait que suivre l'exemple des Etats-Unis.

La guerre de l'Espagne contre l'Amérique ne peut qu'intéresser les Anglo-Américains; et le gouvernement des Etats-Unis a fait constamment des efforts pour la faire cesser, n'oubliant jamais dans les instructions données à ses ministres près des cours étrangères, un article par lequel il leur est enjoint de demander la médiation de ces cours pour engager l'Espagne à reconnaître notre indépendance. Une politique juste et éclairée doit leur faire désirer le bonheur et l'agrandissement des nouvelles républiques, et la consolidation dans leur sein, d'un système de gouvernement en harmonie avec le leur. Nous le demandons donc de nouveau, comment se peut-il que les relations ne soient pas plus intimes, quand tout devrait engager à les resserrer?

Au milieu de tant de sympathies nationales et de tant d'intérêts réciproques, il est survenu un esprit de défiance qui a produit un refroidissement préjudiciable aux deux peuples; et cet effet a été précisément le résultat de moyens employés pour en produire un tout opposé. Tant il est sûr qu'un acte indiscret est extrêmement dangereux! Quoique ces sympathies étaient sur le point d'assurer un avantage mutuel, le premier ministre plénipotentiaire nommé par le cabinet de Washington se présente à Mexico; sans connaître assez le pays, ni s'être pénétré complètement de son état actuel, il conçoit en lui-même un système ridicule; il croit qu'une influence étrangère contrarie les intérêts de son pays, dirige l'administration, et que celle-ci penche vers une anarchie, qui n'a jamais existé dans ce pays. Tels sont, du moins, les motifs, qu'il a allégués dans divers écrits adressés

par lui, ou qu'il ne peut nier qu'il n'ait sortis de sa plume, motifs pour lesquels il se hâte de se jeter dans une conduite aussi au-dessus des devoirs d'un ministre, que criminelle et punissable. Ses premiers actes sont de donner, si non l'existence, du moins une nouvelle impulsion à une société secrète, qui, offrant toutes les ressources de la séduction et de l'intérêt s'élève par tous les moyens, et se répandant dans son sein toute espèce d'individus sans distinction, en vient bientôt au point de tenir entre ses mains les destinées de la nation. Ce n'est pas tout, il a fait un nouveau règlement de cette société, prétend-il qu'elle n'avait aucun but politique, et qu'elle ne s'occupait que de charité et de bienfaisance; les effets prouvent le contraire; et si son objet eût été ce qu'il dit, certes les moyens de propagation auraient été tout autres. Depuis cette époque, les Mexicains vraiment amis de leur pays ne virent dans le ministre des Etats-Unis que le promoteur de notre ruine, et tous les maux causés par la société à l'extension de laquelle il s'occupait avec tant de zèle, lui furent attribués. Il fallut, à la vérité, faire une distinction entre l'agent et le gouvernement qu'il représentait, faire la conduite privée de l'individu et les actes publics du ministre; mais cette distinction, produit d'une distinction métaphysique n'était pas à la portée du plus grand nombre.

Telle est la cause des défiances, telle est l'origine du mal. Mr. Poinsett aide à l'établissement d'une société, qui, en s'emparant du gouvernement, ruine les finances, désorganise l'armée, détruit la confiance publique, éloigne du pouvoir tous les hommes dont l'attachement sincère est une garantie pour l'état; dès lors, le gouvernement qui a envoyé Mr. Poinsett, veut la ruine de la République. La voix des hommes les plus respectables, s'élève contre ce ministre, qui, par son intervention et ses manœuvres cause tous ces maux; et malgré cela il n'est pas rappelé; dès lors, le gouvernement qui l'a nommé veut le maintien de ce qu'il est content de sa conduite. La défiance ainsi établie, s'exerce sur tous les citoyens anglo-américains; se multiplie-elle dans le Texas? quelques rebonds causent des inquiétudes dans cette partie de la République? on conçoit aussitôt la crainte de voir se renouveler les mêmes choses, car on y voit l'ouvrage de Poinsett et de son gouvernement. Quelque nouveau malheur dont la République soit affligée, jusqu'à l'expédition espagnole, on attribue tout à la même cause; car une fois que la prévention s'est emparée de nous, nous nous défions de tout.

Voilà comment la conduite indiscrette (pour ne pas la qualifier autrement) de ce Ministre, a été préjudiciable aux deux pays; voilà comment les moyens employés pour détruire une influence étrangère, qui n'existait jamais, et y substituer celle d'une autre Nation, ont eu l'effet de produire contre cette même Nation le soupçon et la défiance; voilà enfin, comment en politique, comme en justice, le moyen le plus sûr d'obtenir d'honnêtes résultats, c'est de suivre la ligne droite. Sans ces mêmes manœuvres, la sympathie naturelle de deux peuples se serait nourrie et accrue; il n'y aurait pas eu lieu aux défiances, et les deux nations seraient liées par des traités qui renforceraient les liens mutuels que la nature et les institutions ont créés entre elles et que la politique doit resserrer.

Il serait injuste d'attribuer à un gouvernement, ces errements d'un représentant; il serait injuste de se plaindre de ce qu'il ne rappelle pas le représentant, lorsqu'on ne lui demandait pas dans les formes établies: mais il faut avouer aussi, que l'opinion qu'on s'était formée ne manquait pas de fondements spécieux; et nous craignons que cette opinion ne soit encore excitée par la causticité de quelques articles publiés dans les gazettes des Etats-Unis, articles qui sont peut-être de cette même main qui a fait tout le mal. Néanmoins, la vraie politique et les intérêts des deux pays, exigent qu'on remédie aux torts causés par la fausse politique d'un seul homme. Pour faire disparaître tout prétexte de rivalité, toute occasion de défiance mutuelle, le gouvernement, suivant la politique franche qu'il a adoptée, doit hâter la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce, et la ratification de celui relatif à la délimitation; il doit rendre plus intimes ses relations avec cette république, et lui prouver ainsi par des faits, que nous n'avons l'intention de nous soumettre à l'influence d'aucune nation, mais que nous voulons conserver, sous toutes les rapports, cette indépendance que nous avons acquise au prix de tant de sacrifices, et traiter sur le même pied toutes les nations amies. Celui qui cultivera le plus nos relations commerciales, celle qui donnera le plus d'activité à nos entreprises, celle pour qui la connexion la plus intime existera entre ses spéculations et la cause de notre indépendance et de notre prospérité, celle là sera celle qui se rapprochera le plus de nous. Les Etats-Unis ont déclaré, par l'organe de leur président Monroe, qu'ils ne consentiraient jamais à ce qu'aucune autre puissance se joignît à l'Espagne pour nous attaquer; cette déclaration est une garantie de leur amitié et de l'intérêt qu'ils prennent à notre indépendance, en tant que le leur permet la neutralité qu'ils gardent envers l'Espagne. Le gouvernement des Etats-Unis nous a donné une preuve de sa bonne foi en rappelant Mr. Poinsett, aussitôt que nous le lui avons eu demandé officiellement; il nous a manifesté par là combien il s'intéressait à notre paix intérieure, et combien lui ont été pénibles ce soupçon (peu surprenant dans des temps de troubles politiques) qu'on fomentait par certains nos dissensions intestines. Ces faits doivent servir de base pour rectifier l'opinion, qui, sous certains rapports, par les écarts que nous avons expliqués, a dû s'élever dans les deux pays.

C'est sous ce point de vue que nous nous sommes toujours occupés des matières of-

ficielles, puisqu'on nous privant des lumières d'un été républicain, elle nous imposera pour chaque homme que nous ne connaissions pas, et qui peut-être nous mépriseraient, à qui nous aurons à nous rendre, si ce n'est à ceux dont les démarches impudentes peuvent avoir pour résultat la rivalité des partis et la division des votes, en portant à la candidature un homme que l'opinion publique ne peut pas approuver, et qui n'aurait eu d'autre mérite que d'être parvenu par une épouvantable catastrophe.

LOUISIANA.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

Un grand nombre de votans soutiennent Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCHOUX comme sénateur pour le 24. district sénatorial aux élections de Juillet.

(Communiqué.)
Un grand nombre d'électeurs soutiendront, à la prochaine élection, le ticket suivant:

- Représentant au Congrès:
E. D. WHITE,
Gouverneur,
A. B. ROMAN,
Sénateur,
ANTONIO DUCHOUX.

Représentans à la Chambre de l'Etat.
J. WORKMAN, P. LANDREAUX,
LOUIS ALLARD, C. A. GAYARRÉ,
S. HENDERSON, F. GAIBENNE,
Wm. C. C. CLAIBORNE.

Magasin.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Brick Ella, Gole, Philadelphie, T. Toby
Brick Bellinarius, Robinson, N. York, J. H. Gode
Gole, Virginia, Arnet, Mobile, P. B. Phelps
Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Hovon, de la passe du S. O., ayant mis en mer le cadre parquet Arelia—à amener dans la port la barque David Canos et la Gole Climax.

Bateau de remorque Livingston, Morrison, de la passe, ayant mis en mer les bœufs William, pour Boston, par William pour la Havane—à amener dans le port les bœufs Nordocci et Belta et la Gole Montagne.

Bateau de remorque Columbia, Crane, Boyon Sarah, avec du coton et 30 passagers.

Bateau à vapeur Tremont, Hart, de Louisville, avec un chargement de toile et après d'emballage, et autres articles à A. Fisk et Co, G. P. & W. C. Bowers, et autres—50 passagers.

Est partie maronne de chez la assignée, depuis trois semaines, une négresse nommée LUCIE, âgée de 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, mesure anglaise, ayant une belle figure, parlant anglais et français. Elle a été vue dans le faubourg Ste. Marie, il y a quelques jours. Celui qui l'arrêtera est prié de la conduire à sa maîtresse ou à la Gole.

18 Juin—Fsc. FERAULT.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre 50 Tonneaux bois de Campêche—18 J.

AVIS—On offre à fret, pour N. York, soit dans la cale, ou sur le pont, en viron 50 tonneaux bois de campêche, que l'on diviserait sur plusieurs bâtimens—S'adresser rue Royale, Nos 116.—18 Juin.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes Dimanche, 20 du Court, à 4 heures et demie du matin, départ à 5 heures précises. Equipement complet, habit bleu, pantalons blancs, sac-à-dos avec un recharge. Par ordre.

16 Juin. FERAUD, adj. s. o.

Le bateau à vapeur Cooc, capit. P. Halpen, partira Dimanche 20 du Court, à 5 heures du matin, pour l'habitation de St. Louis Labranche, à 21 milles de la Nlle. Orléans; ayant à bord le Bataillon d'Artillerie et l'état major de la Légion.

Les citoyens qui désireront être témoins de la fête qui doit y avoir lieu, pourront aussi prendre passage à raison de 24 par personne pour aller et revenir. S'adresser à bord. 17 Juin.

\$ 10 de récompense. PARTI marron de chez le sousigné, le griffe ou maître foncé, nommé HENRY NOE, âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 6 pieds, mesure anglaise, ayant les cheveux comme un indien, parlant anglais et très peu français, ayant l'œil droit malade. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison.

Les capitaines de navires et autres sont priés de ne point donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. C. NAGEL, Rue Toulouse. 17 Juin—4

Samedi 19 Juin
Le Tirage de la 11e. classe de la Loterie de 1830, DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Des Parishes.
AURA LIEU à la Bourse Hewlett.
GROS LOT: \$10,000.
Prix des billets: entiers quatre piastres, coupons en proportion.
J. B. FAGET, Direct.

Jeudi 24 du Court, il sera vendu à midi, au café de la Bourse Hewlett, un TERRAIN situé rue des Lemparts, entre les rues Bienville et la Doune, mesurant 70 pieds de face sur 120 de profondeur, ayant dessus une belle Maison de 62 pieds, composée de 8 appartemens, galerie, office et deux cuisines. Payable un tiers comptant, un tiers dans un an, et un tiers dans deux ans, en billets, &c.

Une négresse créole, nommée Louise, âgée de 15 ans, bonne domestique, sachant faire tout le travail d'une maison, elle est garantie des vices et maladies par un acte, excepté du mariage. 18 Juin.

MERCREDI 23 du Court, il sera vendu une resurre, à 4 heures de l'après midi, dans les magasins de la Doune, 220 Barriques vin de Bordeaux. On annoncera les conditions. 18 Juin.

Il sera vendu aujourd'hui, 18 du Court, un magasin d'encan, une malice mouchoirs Mairas, une balle de Gingham, 1 do. Indiennes, 1 caisse Bobinet. 18 J.

Par J. T. BAUDUC. Il sera vendu le 23 du Court, au café de la Bourse, sans réserve, QUATORZE LOTS DE TERRE situés sur le Canal Merigny, presque vis à vis du Bassin—Les plans seront exposés au café de la Bourse; les conditions qui sont avantageuses, seront connues au moment de la vente. 17 Juin.

Par J. T. BAUDUC. Il sera vendu d'un ordre de l'honorable J. M. Harang, juge de la Cour des Prévôts de la paroisse Jefferson, Samedi 17 de Juillet prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, pour compte de la succession de feu Marie Marcéite Saelet, épouse de sieur Ane. Foucher Jao.

QUARANTE-SIX TERRAINS situés aux faubourgs Delor et Sault. On pourra en voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront parées au gré de Félix de Armas, not. pub. Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 16 Juin.

Par J. T. BAUDUC. Le Lundi 21 Juin, à 10 heures, à son magasin d'encan, il sera vendu (sans réserve) à des conditions avantageuses, qui seront connues au moment de la vente. 2 boîtes ruban de fil, 8 caisses listades, 2 douz. d'Arabias, 1 caisse contenant 63 douz. bis fil, 1 do. toile Hollande (grise) 3 do. Bretagne, 11 balles demi-las laine, 1 caisse contenant 400 milliers aiguilles, 6 bis. moulin à café. 16 Juin.

Par J. T. BAUDUC. Il sera vendu sur le Bassin, Samedi 19 du Court, à 4 heures de l'après midi, 18000 pieds planches de différentes dimensions. 16 Juin.

Par T. MOSSY. JEUDI 24 du Court, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi précis, une négresse nommée Lety, âgée d'environ 20 à 22 ans, sachant faire un peu la pâtisserie, bon sujet, d'une constitution robuste pouvant convenir sur une habitation; et une mulâtresse nommée Harriet, de 15 à 16 ans, gardoienne d'enfant et bon sujet. Ces deux esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi et sont payables dans tout Mars 1831, en billets endossés, &c. Les actes de vente seront passés chez Mr. P. de Armas, aux frais des acquéreurs. Juin 16.

Par T. MOSSY. SAMEDI 19 du Court, il sera vendu à la Bourse Hewlett: UN TERRAIN situé rue Royale, ayant 36 pieds 2 3/4 pouces de face, sur 50 de profondeur environ. Cette propriété est limitée d'un côté par la maison de Mr. Wm. Nott, et de l'autre par celle de Mr. Fre. Roche. Conditions: 1 et 2 ans de terme, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 Juin.

VENTE PAR LE MARSHAL. Mitchell Jones, Châ. Byrne et autres contre le Dr. Johnson. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, Mercredi 30 Juin courant, à midi, à la Bourse, un MAISON en bois, No. 90, divisée en 4 appartemens et deux cuisines, située sur un certain lot de terre, No. 90, mesurant 40 pieds plus plus ou moins de profondeur, rue Girod, entre celle des Magasins et du Camp. Ce lot est sujet à une rente de dix piastres par mois, jusqu'au 1^{er} Octobre 1833—mais dans l'affaire ci-dessus. Cette crie étant la seconde et dernière, ladite maison sera vendue définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100 du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets. 15 Juin. L. DAUNOY, M.

Scholar contre John O'Brien. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, samedi 26 du Court, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, rue Julie, entre les rues du Camp et des Magasins, un Bureau, 2 Tables, 1 Biroir, 1 Lot de chaises, 2 grandes vis et d'autres objets appartenant à une presse à tabac, saisis l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, M.

Le nègre BEN, âgé de 17 à 18 ans, depuis deux ans dans le pays, parlant anglais et français, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, cheveux clairs, et étant un peu bancal. Le maître RENDON, âgé d'environ 28 ans, ayant une chevelure bien fournie, et relevé, taille d'environ 5 pieds 2 pouces français, ne parlant qu'anglais; ayant sur les bras diverses figures à la manière du marin, et particulièrement un Christ. Dix piastres de récompense seront données pour chacun des dits esclaves, à celui qui les conduira à la Gole, et en donnera avis à Mr. Arsène Blanc. 9 Juin—5